

Sophie Didier, 2015, « Une échelle urbaine des mémoires ? Stratification et conflits scalaires dans les processus de valorisation mémorielles en Afrique du Sud », extrait de son habilitation à diriger des recherches *Temps et pouvoir dans la ville* », Université Paris Ouest Nanterre, p. 86-89.

Dans un texte introductif récent à un numéro de la revue *Vingtième Siècle*, le grand historien Henri Rousso, spécialiste de la période de l'Occupation allemande de la France, revenait sur l'inflation mémorielle globale propre selon lui au tournant du 21^e siècle :

« Le constat est désormais patent : partout dans le monde, malgré des contextes politiques ou culturels différents, malgré l'extrême diversité des héritages historiques, le rapport au passé a non seulement connu des changements structurels importants dans le dernier tiers du 20^e siècle, mais il tend à s'unifier, à se « mondialiser », à susciter des formes de représentations collectives et d'actions publiques qui, au moins en apparence, se ressemblent de plus en plus. »
(Rousso, 2007 : 3)

Pour Rousso, la tendance serait donc à une uniformisation des régimes d'historicité, entendus au sens donné par François Hartog du rapport complexe que ces sociétés entretiennent avec leur passé (Hartog, 2002). Partant des exemples désormais bien connus du traitement de la Shoah dans les sociétés européennes pour évoquer ensuite les cas est-asiatiques des pays victimes de l'Occupation japonaise, Rousso fait implicitement l'hypothèse d'une diffusion mondialisée des modèles de traitement des mémoires traumatiques. Il observe dès lors une convergence, notamment en ce qui concerne les sociétés en sortie de conflit, de ces initiatives mémorielles qui se revendiquent toutes plus ou moins non plus seulement d'un devoir (comme c'était le cas pour la Shoah dans la période de l'Après-Guerre européen) mais bien, et c'est nouveau, d'un droit à la mémoire. Ainsi, les enjeux de la justice dite "restaurative" par rapport à des traumatismes subis dans un passé plus ou moins proche constituent la manifestation la plus actuelle et la plus formalisée de ces efforts de mémoire, qui s'expriment dans un diptyque de formalisation (dire l'injustice du traumatisme) et de recherche de reconnaissance (faire reconnaître l'injustice, de la place publique à l'arène des tribunaux). À ce titre, il n'est pas étonnant qu'il cite le cas de l'Afrique du Sud, nation dont la démocratisation et les efforts de réconciliation nationale en sortie du régime d'apartheid dans les années 1990 ont focalisé l'attention internationale : la Commission Vérité et Réconciliation (*Truth and Reconciliation Commission*), principal outil au service non pas d'une justice punitive mais d'une entreprise de réconciliation nationale, a de fait inspiré nombre d'initiatives post-conflits similaires qui se sont ensuivies sur le continent africain, et au-delà. Elle a aussi largement puisé dans le vocabulaire et les figures développées lors de la construction de la mémoire de la Shoah, créant ainsi une forme transnationale de mémoire (Huysen, 2003 : 99). Au final, Rousso indique que le développement global d'un droit à la mémoire, ainsi que le rappelle également Anne Reading (Reading, 2011), fait, et c'est remarquable, vaciller l'ancien socle national dominant de production mémorielle : les revendications pour un droit de mémoire et la reconnaissance de mémoires non officielles, occultées, ou subalternes, se font de plus en plus à des échelles qui s'affranchissent des limites des territoires strictement nationaux. Ce glissement d'échelle, et l'effacement progressif de l'État-Nation comme seul producteur valide de mémoire, est également à lire dans l'appel d'Astrid Erll à entamer une troisième étape du développement des études mémorielles comme champ scientifique autonome (Erll, 2011) : après une première phase suivant les travaux de Maurice Halbwachs sur l'articulation entre mémoire individuelle et collective, la question de la mémoire a été essentiellement traitée dans les décennies 1990-2000 par des analyses guidées par les travaux de P. Nora sur la mémoire nationale. L'analyse des conflits de mémoire, entre mémoire historique et mémoires collective (pour reprendre la distinction de Halbwachs qui dissocie mémoire officielle et mémoires subalternes), a été au cœur de ces travaux de

la seconde vague désormais étendu à l'ensemble du globe. L'ouverture dans les années 2000 vers une prise en compte de mémoires qu'Erll qualifie "d'en mouvement" (mémoires diasporiques de la migration notamment) constitue enfin cette troisième étape dans l'avancement des études mémorielles, qui passe plus particulièrement par un effort de reconnaissance de la multiplicité des lieux qui, médiatisés par la mémoire, composent les identités contemporaines.

Dans le champ des études urbaines, les travaux précurseurs de Dolorès Hayden à Los Angeles dans les années 1990 ont parfaitement montré ce glissement vers une meilleure appréciation des mémoires subalternes comme des mémoires en mouvement (Hayden,1995). Son exploration des histoires fragmentées et souvent cachées des quartiers ethniques de Los Angeles servait aussi un argument militant impliquant que la reconnaissance de ces mémoires ordinaires de quartier, occultées à l'époque dans l'histoire publique de la ville, était cruciale pour contrer la fragmentation urbaine et renforcer la solidarité entre les résidents et entre les quartiers : dans un contexte scientifique parlant à ce moment de fragmentation extrême de la ville, cette préoccupation avait bien un sens politique fort. Ces travaux de Hayden ont été écrits il y a maintenant 20 ans, et les pratiques en matière de valorisation des mémoires de quartier ont aujourd'hui bien évolué dans le sens qu'elle impulsait dans ses projets de recherche-action. En Afrique du Sud, le projet majeur de réécriture de l'histoire nationale à la sortie de l'apartheid a ainsi fait une large part aux histoires subalternes, en particulier celles de quartiers représentatifs de la lutte contre le régime d'apartheid, et toujours en respectant l'impératif de la participation populaire dans la collecte et la valorisation de ces mémoires : la valorisation la plus célèbre aujourd'hui est probablement celle du quartier de District 6 au Cap, anciennement multiracial, qui fut démantelé par la politique raciste d'apartheid, ses résidents *Coloureds* et Africains déplacés de force vers les périphéries urbaines en 1966. District 6 est aujourd'hui le nom d'un musée géré par une fondation et construit pour évoquer le drame du déplacement forcé et les mémoires des anciens résidents, mais la construction du musée n'a été que la dernière étape d'une mobilisation forte des résidents, aidés par des historiens et des activistes, pour faire reconnaître cette histoire particulière et l'injustice qu'elle représentait (Rassool & Prosalendis, 2001 ; Rassool, 2007). Ici, la valorisation des mémoires urbaines, portée par un désir de justice des anciens résidents et de leurs familles, a donc rencontré l'objectif politique plus vaste de construction d'une Histoire nationale plus inclusive et attentive au redressement des torts subis du fait du régime d'apartheid. Le projet a ouvert la voie à des initiatives similaires impulsés cette fois-ci par l'État dès le milieu des années 1990, puis par les plus grandes municipalités dotées de nouveaux pouvoirs en matière de valorisation du patrimoine [...]. Dans ce mouvement particulier de "descente" d'échelle dans la production mémorielle, il faut bien sûr lire aussi l'impératif de distinction recherché par les plus grandes villes aspirant au statut de ville de rang mondial qui transmet en particulier au patrimoine urbain (et en particulier matériel, dans ses dimensions architecturales, paysagères, etc.) une valeur monnayable dans le processus de compétition interurbaine internationale [...].

Les projets *top-down* menés par le secteur public et initiés depuis le tournant des années 2000 sont toutefois fréquemment critiqués aujourd'hui, pour trois raisons principales qui illustrent la tension entre les différentes échelles de production des mémoires. D'abord, il est bien évident que l'interprétation de la lutte anti-apartheid, et donc par extension la définition puis la fixation de la mémoire officielle, est sujette à contestations [...]. C'est aussi plus largement le problème de l'exclusion des processus de valorisation de toutes les mémoires ordinaires [...] qui est ici posé [...]. L'émergence d'une histoire publique ordinaire telle que l'entendait Hayden semble donc encore loin. Enfin, et c'est le troisième point de critique, l'appropriation par les résidents de ces grands projets n'est pas garantie, ce qui illustre probablement la limite la plus flagrante de l'approche *top-down* développée par les pouvoirs publics. Le problème du vandalisme des monuments historiques et des nouvelles œuvres d'art public destinées à célébrer le renouveau du sentiment national est ainsi fréquemment avancé

comme la manifestation la plus nette du manque d'intérêt des populations concernées, en dépit des efforts de mise en place de processus participatifs dans la collecte et la valorisation des mémoires (voir à ce sujet Marschall, 2010). Au final, il semble que ces contestations et conflits renvoient aussi au problème de la définition du rôle que peuvent tenir ces mémoires dans les sociétés urbaines [...] d'aujourd'hui.